



Règlement du concours de nouvelles 2023

Thème de la nouvelle :

*L'île d'Yeu, le brouillard se dissipe et le soleil se lève...
Le Vieux Château apparaît devant moi... Comment ai-je atterri ici ?*



Article 1. : Organisateur

La bibliothèque universitaire de l'Institut Catholique de Vendée et Mme Brigitte BARTERT, en sa qualité de responsable du concours, organisent un concours d'écriture limité dans le temps, gratuit et ouvert aux étudiants inscrits à l'ICES pour l'année universitaire 2022/2023.

Le thème est :

*L'île d'Yeu, le brouillard se dissipe et le soleil se lève...
Le Vieux Château apparaît devant moi... Comment ai-je atterri ici ?*

Article 2. : Conditions de participation

Le concours se déroulera du **15 février 2023** au **15 mars 2023**, le 15 Mars 2023 étant la date limite d'envoi des œuvres.

Les oeuvres devront être envoyées par mail à **bbartert@ices.fr** Une copie du présent règlement signé et daté devra être jointe au mail.

Les participations sont individuelles.

Article 3. : Les nouvelles

Les nouvelles devront répondre au thème :

*L'île d'Yeu, le brouillard se dissipe et le soleil se lève...
Le Vieux Château apparaît devant moi... Comment ai-je atterri ici ?*

Les oeuvres seront uniquement numériques et devront porter la nomination suivante :

nom_titre.pdf

Elles seront envoyées par mail à l'adresse bbartert@ices.fr

Les nouvelles devront être originales et non publiées. Elles seront écrites en français en **police Arial taille 12, interligne 1,5**. Elles devront également être paginées. Le texte ne devra pas dépasser les **2500 mots**.

La participation est limitée à une nouvelle par participant.

Article 4. : Droits d'auteur

Chaque participant déclare être l'auteur de l'œuvre originale proposée. Tout plagiat, même partiel, invalide la participation. Du seul fait de sa participation, l'auteur garantit l'ICES contre tout recours éventuel de tiers portant sur l'originalité ou la paternité de l'œuvre.

L'Institut Catholique de Vendée n'a pas vocation à devenir propriétaire des droits sur l'œuvre. En participant au concours, chaque candidat accepte que son œuvre puisse être exploitée et diffusée librement par l'Institut Catholique de Vendée, à titre non exclusif et non commercial, sous réserve que l'ICES mentionne le nom de l'auteur de l'œuvre et l'année du concours.

Article 5. : Sélection et lot du gagnant par catégorie

Un jury composé de membres du personnel permanent de l'ICES établira une sélection parmi les œuvres envoyées. Les résultats seront disponibles au plus tard le 15 Avril 2023.

Parmi les nouvelles, 3 seront choisies et seront publiées sur le site internet de l'ICES et 1 se verra attribuer un prix.

La remise des prix aura lieu au cours de la soirée de Gala de fin d'année.

Le gagnant du concours recevra un carte cadeau Fnac d'une valeur de 100 euros.

Des goodies de l'ICES seront également remis aux 3 auteurs des œuvres choisies.

Article 6. : Annulations et modifications

L'Institut Catholique de Vendée se réserve le droit de modifier, d'écourter, ou d'annuler le présent concours si les circonstances l'exigent, et ce, sans engager sa responsabilité. En cas d'annulation, un courriel d'information sera adressé aux participants sur la boîte mail communiquée à l'occasion de l'envoi de l'œuvre.

L'Institut Catholique de Vendée se réserve le droit de retirer les œuvres qui ne respectent pas les conditions du présent règlement ou dont le contenu est jugé irrecevable car comportant des éléments à caractère discriminant, pornographique, diffamatoire, injurieux, contraires à la loi ou aux bonnes mœurs.

Article 7. : Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique de la part du candidat l'acceptation totale du présent règlement. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation immédiate de la participation.

Article 8. : Informatique et Libertés

L'ensemble des informations à caractère personnel recueillies dans le cadre du présent concours, telles que l'email, les nom et prénom et le numéro de la carte d'étudiant, sont traitées conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les données à caractère personnel relatives aux participants au concours, demandées sur le présent règlement, sont nécessaires à la prise en compte de la participation au concours, conformément aux modalités du présent règlement. Ces informations ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers.

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant, droits qui pourront être exercés sur simple demande écrite adressée au responsable du concours à l'adresse suivante :

Institut Catholique de Vendée – ICES

**Mme Brigitte BARTERT, en sa qualité de Responsable du concours de nouvelles,
17 boulevard des Belges BP 691 85017 LA ROCHE SUR YON cedex**

Article 9. : Litiges

L'ICES tranchera souverainement toute question relative à l'interprétation et l'application du présent règlement et du concours. Le présent règlement est soumis au droit français. Tout différend persistant sera soumis, à défaut d'accord amiable, aux juridictions judiciaires de NANTES matériellement compétentes.

Nom et Prénom du candidat :

Numéro de la carte d'étudiant :

Date :

Signature :